

**Procès-Verbal de l'assemblée des délégués (CO) de la FAPEO
jeudi 10 juin 2021, 20h00**

Au bureau de la FAPEO, 12, rue de Saint-Jean
Heures : de 20h00/22h23

APECO membres présentes : Aubépine, Bois-Caran, De-Budé, Florence, Pinchat, Sécheron, Vuillonex,

Comité FAPEO : Jean-François Stassen, Vanessa Mosczytz

Présidence de la séance : Anne-Thorel Ruegsegger (ATR)

Procès-verbal : Corinne Pellet-Fontaine

1. Prévention scolaire et sûreté des courses desservant les établissements du canton, avec notre invité, M. Fabien Ricchetti, chargé de sûreté opérationnelle réseau auprès des TPG

ATR : la FAPEO a été contactée par M. Ricchetti concernant les trajets des élèves dans certains endroits du canton, il a souhaité rencontrer les parents lors d'une assemblée des délégués.

Fabien Ricchetti : se présente : responsable de la sûreté sur le réseau et du lien avec le DIP et les différents CO notamment lorsqu'il y a des problèmes. Le but de rencontrer les APE comme les doyens dans les CO est de monter un réseau à l'exemple de ce qui existe déjà dans certains établissements, par exemple au CO Renard, CO Colombières et CO Bois-Caran.

ATR : à certains endroits circulent des bus scolaires réservés aux élèves et à d'autres les élèves empruntent les lignes. Où les problématiques ont-elles lieu ?

Fabien Ricchetti : dans les deux, dans les bus réservés et les lignes régulières cela dépend des secteurs.

APECO Florence : les problématiques ont toujours lieu aux heures de pointe, en lien avec les personnes se rendant au travail et la surcharge des véhicules. L'année passée, le CO a changé ses horaires, afin de s'adapter à ceux des TPG.

Fabien Ricchetti : les TPG travaillent en lien avec les directions des établissements pour les horaires, et parfois des bus supplémentaires sont ajoutés pour éviter des bus bondés.

APECO Pinchat : au CO Pinchat la direction a changé les horaires pour décharger l'heure de pointe et commencer vers 8h45, les bus sont moins engorgés et cela permet d'éviter les heures des pendulaires.

Vanessa Mosczytz (comité FAPEO) : a reçu en tant que parent une information (vers l'automne 2020) que dans les véhicules TPG les incivilités sont récurrentes. Est-ce que celles-ci sont en augmentation ? Sont-elles mesurées ? Qu'elle est l'attente des TPG vis-à-vis des parents ?

Fabien Ricchetti : la situation n'est pas catastrophique et cette année, cela concerne principalement le CO Renard, le CO Bois-Caran et le CO des Colombières, mais ce n'est pas chaque année les mêmes CO qui se démarquent. Les violences sont des bagarres, des élèves qui mettent le feu au bus, des vols et des bris de glace sont aussi signalés. Les TPG sont en contact avec les doyens qui sont en charge du transport, la brigade des mineurs et la police cantonale. Parfois les TPG doivent déposer une plainte pénale. Lorsque les élèves sont identifiés, ils sont reçus avec les parents pour une médiation afin de retirer la plainte pénale. Le tribunal des mineurs envoie, auprès TPG, des jeunes pour des travaux d'intérêts généraux afin de purger leur peine. L'intérêt de rencontrer les APECO est de proposer de travailler en réseau, à l'exemple du CO Renard où les partenaires se rencontrent une fois par année et discutent des problématiques au CO qui souvent se retrouvent dans les trajets en bus.

Vanessa Mosczytz (comité FAPEO) : est-ce que la récente communication dans les CO est due à une recrudescence ?

Fabien Ricchetti : le phénomène n'est pas nouveau et la situation covid n'a pas aidé, les jeunes démontrant un besoin de se défouler. Néanmoins, la violence physique augmente et parfois cela

nécessite des patrouilles de police à bord ou un modérateur de la FASE, ce qui permet de temporiser et de créer un contact avec les jeunes.

Vanessa Mosczytz (comité FAPEO) : est-ce que les TPG viennent dans les écoles afin de sensibiliser les futurs élèves du CO ?

Fabien Ricchetti : oui diverses actions existent, comme un bus qui se rend dans les écoles du Mandement à bord duquel des explications sont données sur comment se comporter dans le bus. Un train-école des CFF vient durant 2 semaines et les CO comme par exemple celui du Sécheron peuvent s'inscrire. Environ 1500 élèves en bénéficient chaque année. Les CO doivent faire la demande et s'inscrire. Deux projets sont en cours au CO Bois-Caran et CO Colombières. La police municipale et cantonale interviendra pour faire de la prévention dans les classes.

Vanessa Mosczytz (comité FAPEO) : dans les CO qui ont bénéficié de prévention, est-ce qu'une baisse de la violence a été constatée ?

Fabien Ricchetti : oui cela porte ses fruits et la prévention est adaptée en fonction des événements et/ou des accidents.

Vanessa Mosczytz (comité FAPEO) : si une APECO est intéressée de la collaborer avec les TPG, doit-elle soumettre la proposition à la direction du CO ?

Fabien Ricchetti : oui

APECO Vuillonex : est-ce gratuit ?

Fabien Ricchetti : oui c'est un échange de bons procédés, tout le monde est gagnant, le travail en amont avec de la prévention permet un gain de temps et d'argent pour les TPG.

APECO Aubépine : relève la relation entre le nombre des incidents et la longueur des trajets.

Fabien Ricchetti : oui, néanmoins il existe plusieurs degrés de violence.

ATR : au CO Renard précurseur, la présence d'un médiateur type grand frère a porté ses fruits.

APECO Vuillonex : à qui le CO doit-il s'adresser auprès des TPG pour faire une demande de prévention ?

Fabien Ricchetti : à moi et après je soumetts à ma direction qui est assez favorable.

ATR : relève qu'une demande de ce type est un parfait exemple de sujet pour les instances participatives et relève du climat scolaire.

APECO Florence : l'intervention se fait auprès de tous les élèves ?

Fabien Ricchetti : oui tous les élèves sont rassemblés durant 20 min dans une salle afin de leur présenter les aspects sécuritaires d'un trajet. Concernant les trains-écoles des CFF, tous les CO peuvent également s'inscrire sur le site des CFF.

APCO Bois-Caran : témoigne de la collaboration avec les TPG cette année qui s'est montrée utile et essentielle dans les situations critiques de violence et de l'utilisation de gel hydro alcoolique comme combustible. Le discours de prévention à tous est utile, mais le problème doit être résolu auprès de ce groupe de jeunes minoritaires et identifié. Un sondage auprès des élèves utilisateurs des bus « R » a été effectué et en résultat, la présence d'un adulte dans le bus est souhaitable et sera mise en place dès la rentrée (demande la confirmation à M. Ricchetti).

Fabien Ricchetti : lors de la réunion de réseau, cela a été effectivement discuté. Le projet est en bonne voie, mais reste en attente d'un budget de la commune. Au CO des Colombières lors du trajet de 16h, une personne (modérateur de la FASE) sera présente chaque jour. Cela ne résout pas tout, mais permet d'avoir un lien de confiance avec les élèves.

Dans les cas de violence, si personne ne veut porter plainte, les TPG sont limités.

APECO Bois-Caran : la collaboration de tous les acteurs du réseau s'est montrée très utile, néanmoins il faudra changer l'image du bus « R » que certains élèves parfois ne prennent pas par crainte.

Vanessa Mosczytz (comité FAPEO) s'interroge pourquoi attendre le CO pour faire de la prévention ? Pourquoi pas lors de la dernière année de primaire ?

Fabien Ricchetti : c'est peut-être une piste à explorer. À Dardagny, cela existe et porte ses fruits.

ATR : le milieu social peut influencer, il a été constaté que ce n'est pas la majorité des élèves qui est concernée, mais de petits groupes à traiter avec la FASE et les médiateurs. La prévention en début d'année scolaire, auprès de tous les degrés du CO serait probablement la plus profitable.

ATR : va transmettre les coordonnées de M. Ricchetti à tous les membres présents.

APECO Sécheron : les horaires modifiés, le matin, seront-ils les mêmes l'année prochaine ?

ATR : une décision avait été prise par le département de modifier les horaires de début de journée, afin que les élèves ne prennent pas les transports en même temps que les pendulaires, la FAPEO n'a pas d'information pour la rentrée.

Fabien Ricchetti : les services communiquent directement avec les établissements en cas de changement d'horaire.

ATR : propose aux APECO de s'adresser à la direction de leur CO.

ATR : remercie M. Ricchetti pour sa venue et sa participation.

2. Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

L'ordre du jour est approuvé, pas de divers annoncés

3. Approbation du PV de l'AD (CO) du 26 janvier 2021 (joint à la présente).

Le procès-verbal est approuvé.

4. Infos du comité et du secrétariat général.

ATR : le **projet EP21** a été abandonné en l'état, les parents et les enseignants étaient positifs et en faveur des plus-values pédagogiques de la note unique et du passage au semestre, mais opposés à l'horaire modifié tel que proposé qui auraient fait reposer sur les familles, seules, le poids du changement. Les partenaires sont invités à reprendre avec la discussion avec le DIP à la rentrée.

CO 22 continue son chemin, le sondage auprès des parents témoigne de résultats plutôt positifs en faveur des modifications proposées. Restaient des questions comme la différenciation et la formation en vue de l'enseignement dans des classes mixtes et avec des niveaux différents, les parcours accélérés, etc. Toutes ont été envoyées à la direction générale. Tous les problèmes soulevés semblent impossibles à résoudre pour CO22, mais plutôt CO23. Le projet de loi a été déposé auprès du Gd-Conseil. Va maintenant s'engager le travail parlementaire, le projet sera renvoyé en commission de l'enseignement qui va auditer les partenaires dont la FAPEO qui exprime la parole des parents. La commission va rendre un rapport au Gd-Conseil qui se prononcera sur la loi et ensuite commencera le long travail de rédaction d'un règlement d'application. C'est pourquoi la rentrée en vigueur en 2022 semble utopique.

Pour information, M. Éric Tamone qui mène ce projet depuis le début va changer de poste, c'est donc une nouvelle personne qui s'en occupera.

Enseignement numérique : plusieurs projets de loi ont été présentés au groupe de travail sur l'enseignement et l'éducation au numérique.

1. Concerne l'équipement : les établissements, et non pas les élèves, doivent disposer de suffisamment de matériel, afin d'enseigner aux élèves à devenir des citoyens numériques avisés. En raison du manque de place dans les CO découle un besoin de postes nomades, ordinateurs portables ou tablettes. Les salles ne pourront plus être à l'usage exclusif d'informatique. Idem pour les écoles primaires.
2. L'équipement en wifi : pour les CO et les établissements du secondaire 2 qui n'en ont pas encore, ils seront équipés en wifi captif sécurisé par des filtres.
3. Concerne l'environnement numérique de travail : la plateforme edu liée à Google pourrait être remplacée par l'outil « pentila nero » qui est en test actuellement. C'est une interface qui a été développée pour les écoles en environnement clos. Elle contient les outils nécessaires au travail collaboratif en ligne, un accès aux devoirs et échange sécurisé entre les enseignants et les élèves. Les enseignants qui testent ce nouvel outil semblent convaincus.

Ces projets de loi d'investissements doivent être votés par le parlement. La volonté est d'aller de l'avant pour que l'enseignement numérique puisse avancer, le PER numérique ayant été voté par tous les cantons et va entrer en force dès l'année prochaine, en test, avant la mise en application.

APECO Sécheron : quel est le délai d'implémentation ? 2023 ?

ATR : dès la rentrée 2021, les 9^e années seront en phase pilote. En 2022, en généralisation en 9^e et phase pilote pour les 10^e années, jusqu'à une généralisation des 3 degrés en 2024.

Pour le primaire, dès la rentrée 2021, avec les 1P / 2P en phase pilote, jusqu'à une généralisation de tous les degrés en 2025.

Des parents via la presse ont dit être contre l'enseignement numérique et manifesté leur désaccord de mettre les élèves devant les écrans. Alors que le PER numérique prévoit de l'enseignement décroché, sans ordinateur et l'éducation au numérique.

Sorties scolaires et les camps : aucune avancées, aucun changement pour les camps, ils restent non obligatoires parce que les parents les financent.

Tenue vestimentaire : après plusieurs rencontres d'un groupe de travail avec les parents, les enseignants, les directions du primaire et du CO et la DGEO, la conseillère d'État a décidé que dès la rentrée prochaine tous les règlements concernant les tenues vestimentaires soient abrogés. Seul l'article de loi qui demande que les élèves portent une tenue adaptée fait référence. Les établissements devront avoir des discussions partenariales, avec les parents, les enseignants et les directions. La FAPEO s'interroge ? pour déterminer quoi ? Tous nous avons des avis différents sur les vêtements. Pourquoi en parler dans tous les CO, alors que dans certains les tenues n'ont jamais créé de problème ?

Une partie du problème vient du regard des adultes sur les ados qui parfois provoquent par leur tenue ou disent leur appartenance à un groupe et dérangent les adultes.

APECO Sécheron : c'est une opportunité de donner une habitude aux jeunes concernant l'obligation de certaines tenues pour se présenter.

ATR : les jeunes le savent très bien et s'habillent correctement lorsqu'ils doivent se présenter.

APECO Sécheron : un discours éducatif peut rappeler qu'à l'école les élèves sont là pour étudier et non pas interagir avec les copains.

ATR : cela reste très compliqué d'établir un code vestimentaire qui convient à tous, dans le respect de tous. Un règlement qui va punir n'est certainement pas la solution.

APECO Florence : s'exprime en faveur du dialogue, mais pas de l'écrit.

ATR : De plus si un règlement est fait pour les élèves, il devrait s'appliquer aux enseignants également.

APECO Sécheron : qui décidera finalement ?

ATR : la DGEO demande que toutes les directions d'établissement en parlent avec les parents. Les directeurs du primaire étaient abasourdis, pour eux cela ne fait pas de sens d'en parler au primaire.

APECO Vuillonex : pour la bonne compréhension, chaque CO aura son règlement interne ?

ATR : dans les règlements internes, seule la mention de la loi qui demande une tenue adaptée peut figurer, mais pas d'allusion précise à un vêtement. Les enseignants pourront toujours demander oralement à un élève d'enlever sa casquette, par exemple.

Rencontre avec la DGEO : le comité de la FAPEO a ressenti de la frustration et n'a pas reçu beaucoup de réponses à ses questions.

ATR : le **plan anti-harcèlement** continue, mais la direction générale doit faire un bilan, les formations se poursuivent. Après la formation, les établissements doivent établir un protocole d'intervention, qui détermine comment et qui va réagir en cas de harcèlement. Après 5 ans, la DGEO va commencer à regarder qu'est-ce qui figure dans ces protocoles d'intervention. La FAPEO a ressenti la nécessité de rappeler les attentes à ce propos. Le secrétariat de la FAPEO reçoit des appels des parents qui dénoncent des cas et des situations urgentes et douloureuses.

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : lorsque la FAPEO demande un rapport d'activités d'un projet, cette demande paraît incongrue. Pourquoi l'État n'évalue pas et ne fait pas de rapport d'activités ?

ATR : la FAPEO a demandé si des constats ont été faits, à la suite du confinement, des passages facilités sans évaluations et des rattrapages en début d'années suivantes. Également est-ce que les résultats des TAF (test d'attente fondamentale) passés en 11^e cette année avaient subi des différences, comme oui-dire ? Le directeur général répond qu'il est trop tôt que pour faire un constat, des études doivent encore être faites. La conseillère d'État communiquera à ce sujet lors de la conférence de presse de rentrée.

Concernant la communication avec les parents durant la période Covid, la FAPEO a demandé quel était le mot d'ordre de la DGEO après le témoignage de certains parents qui se sont vu refuser des entretiens. La DGEO a répondu que le bon sens prime. Les parents ont la possibilité de demander une rencontre individuelle.

APECO Sécheron : dont l'enfant est en 9^e n'a pas pu rencontrer le maître de classe malgré les demandes et s'est sentie perdue. Se questionne également si un échange a lieu entre le maître de classe et les enseignants des autres matières, à propos des élèves.

ATR : le prof de classe communique avec ses collègues et est renseigné de la situation de chaque élève. Le contact avec le parent peut avoir lieu par téléphone ou en présentiel, rien ne l'interdit.

Par rapport à la prochaine rentrée et la situation covid, la DGEO a informé la FAPEO que les plans de protection resteront inchangés. Entre-temps, des adaptations du conseil fédéral ont été communiquées notamment en termes de nombre de personnes qui ont le droit de se rassembler, en conséquence, les plans de protection doivent être revus. Le 24 juin, une décision sera prise

notamment concernant la présence des parents dans l'école. La DGEO va communiquer avec la FAPEO afin que les APE puissent envisager des activités dès la rentrée scolaire.

5. Commissions.

Rencontre avec la conseillère d'État :

ATR : la FAPEO a posé une question concernant un article qui figure dans la proposition de loi CO22 et qui mentionne la possibilité de privatiser le soutien pour les élèves à besoins spécifiques.

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : la conseillère d'État confirme que cet article n'a rien à voir avec le CO22. C'est une façon de réglementer l'utilisation des associations subventionnées dans les écoles, comme celles qui encadrent les enfants autistes. La magistrate a réagi auprès des juristes qui ont insisté du besoin de cette mise en conformité. Elle peut être enlevée si cela pose trop de problèmes. La FAPEO a fait part de son inquiétude ; cet article ouvre la porte à un service plus mercantile, un garde-fou disparaît.

APECO Bois-Caran : lors des instances participatives des doyens ont délié les langues et mis le doigt sur des besoins en conseillers sociaux pour soutenir les élèves. L'augmentation des effectifs demande aussi des postes supplémentaires d'infirmières.

ATR : le besoin en personnel administratif se fait ressentir partout. La FAPEO a ouï-dire que d'après les indicateurs SIGNA (outils de recensement) des actes de violence sont en augmentation.

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : les statistiques ne reflètent pas vraiment la situation. La magistrate a constaté, lors de visite dans des CO, que ceux-ci préfèrent régler le problème que de renseigner SIGNA.

Vanessa Moczytz (comité FAPEO) : informe que pour les annonces d'offres de places d'apprentissage, Genève va devoir fonctionner comme les autres cantons. Les offres pour les apprentissages en dual seront désormais sur orientation.ch, dès le mois de juillet pour la rentrée 2022. Les élèves du CO ne pourront pas postuler, car ils ne seront pas en possession de leur bulletin scolaire. Mais les élèves du post-obligatoire qui souhaitent se réorienter pourront déjà postuler.

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : la magistrate n'est pas au courant de la problématique et s'est renseignée auprès de l'OFPC, qui répond que ce sont surtout de grosses entreprises nationales qui figurent sur le site orientation.ch. La magistrate va s'assurer d'un suivi par son service, elle donne l'impression de prendre au sérieux la demande donc il faudra reposer la question.

ATR : pour Genève à l'OFPC, la foire aux places d'apprentissage démarre en février après les Evacoms. Les entreprises font passer des tests EVA aux jeunes, avec des barèmes de réussite qui dépendent des branches et des secteurs.

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : où ont-ils lieu ?

ATR : cela dépend des branches, par exemple à la FER.

La FAPEO a déjà posé la question que si les TAF (tests d'attentes fondamentaux) sont réussis pourquoi ne sont-ils pas pris en compte ?

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : relève l'exercice très scolaire de ces tests pour des jeunes qui se destinent à sortir du milieu scolaire.

6. Infos de APECO :

APECO Florence : s'interroge comment se déroulera l'année scolaire prochaine dans ces toutes ces incertitudes

ATR : Si la vaccination fonctionne et permet d'éviter les engorgements des hôpitaux et la diminution des décès, un assouplissement pourrait avoir lieu. Décider aujourd'hui pour toute la communauté scolaire de ce qui va se passer lors de la rentrée scolaire, c'est prendre un risque pour les jeunes qui ont besoin de lien social et aussi pour les enseignants qui ont besoin de partager entre eux.

ATR : en ce qui concerne les camps ils pourront peut-être avoir lieu, mais de manière différente, les classes réparties dans différents endroits. Comme pour les quarantaines, avec les tests, les décisions pourraient être moins unilatérales.

APECO Bois-Caran : beaucoup de parents sont désabusés du taux d'absentéisme des enseignants, des remplaçants et des remplaçants des remplaçants. Le covid n'est pas seul responsable. Les enseignants sont épuisés et demandent de l'aide pour les élèves compliqués et n'obtiennent pas de réponse.

ATR : il est difficile de savoir si cette situation est locale ou cantonale. Entre novembre et février, il y a eu des difficultés pour trouver des remplaçants.

APECO Bois-Caran : la situation au CO Bois-Caran concerne principalement des remplacements de longues durées, comment les parents peuvent être renseignés ?

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : les données RH sont protégées.

ATR : La FAPEO peut poser la question sur les taux d'absentéisme sans rentrer dans les détails.

APECO Florence : signale le manque d'implication des parents dans les APE, le contact est encore plus difficile et la période du CO est de courte durée.

ATR : la FAPEO mets à disposition de ses membres des flyers destinés aux nouveaux parents.

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : l'APECO Aubépine fait un appel lors de l'envoi de la direction du courrier destiné aux parents des futurs parents, en juillet, flyer + BVR.

APECO Florence : est-ce que cela permet un retour plus favorable ?

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : concernant les membres oui, mais pas plus d'investissement dans comité. Depuis que l'école a changé la formule et n'autorise plus de verrées lors des réunions de parents les prises de contact sont rares, reste seulement le moment de présentation durant la plénière.

ATR : l'APECO Colombières organise une soirée spaghettis et permet la rencontre d'anciens élèves et les futurs 9es avec les parents, une occasion de les rencontrer.

APECO Vuillonex : comment avoir accès aux coordonnées des parents ?

ATR : selon la loi cantonale, la FAPEO commande pour ses membres, auprès du SEM, une fois par an, les adresses des parents d'élèves.

APECO Vuillonex : est-ce que celles-ci peuvent être utilisées pour 2 envois ?

ATR : oui, mais un engagement signé par la FAPEO cadre l'utilisation de ces données.

J-F Stassen (APECO Aubépine/comité FAPEO) : l'APECO Aubépine demande de préférence les adresses électroniques.

APECO Bois-Caran : relève que les verrées après la présentation et les rencontres parents enseignants, sont importantes pour les APECO et qu'elles méritent d'être soutenues par les directions des CO.

7. Divers : pas de divers

ATR : remercie les APECO pour leur participation et souhaite de bonnes vacances à tous.

Fin 22h23